RESTRICTIONS PERMANENTES
LINÉAIRES ET PONCTUELLES
du réseau départemental des HAUTES-ALPES

Hautes-Alpes
le département

Pôle Aménagement, Développement et Déplacements
Direction des Déplacements et des Infrastructures Routières et Aéronautiques (DIRA)
Service Entretien et Exploitation de la Route (SEER)

LÉGENDE

Type de restrictions :
- Restrictions ponctuelles
- Restrictions linéaires applicables dans le sens indiqué
- Restrictions linéaires applicables dans les deux sens de circulation

Réseaux routiers :
- Routes départementales
- Autoroute
- Routes nationales
- Voies communales ou voies non gérées par le Département

Limites géographiques :
- Limites du département ou frontière
- Limites Antenne Technique (AT)

Autres :
- Routes fermées et/ou non déneigées en hiver (*)
- Cols routiers + altitude
- Voies fermées

(*) Pour connaître les dates d'ouverture et de fermeture de ces routes, consultez le site : www.infroute.hautes-alpes.fr

Carte consultable et téléchargeable sur www.hautes-alpes.fr

Échelle : 1/125000

Date : 25 / 11 / 2021

Carte_restrictions_permanentes2

Sources : Correspondants SIG des Antennes Techniques
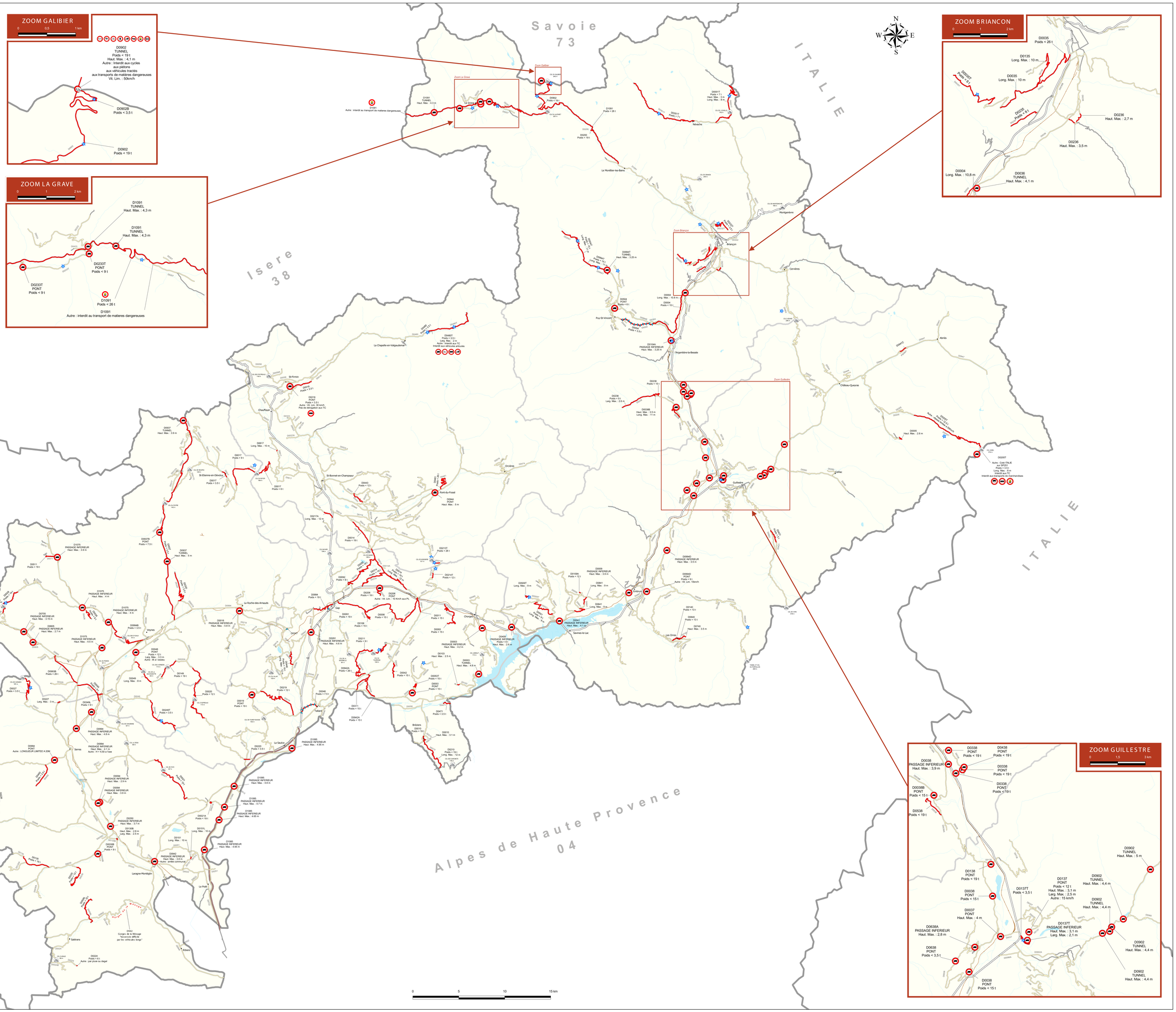
Réalisation : Le Département de Hautes-Alpes / DIRA / SEER / D. Montbobier / F.Faure-Brac